



**CHAMBRE
DE COMMERCE**
DE MONTRÉAL
CENTRE SUD OUEST

**Consultations publiques de l'OCPM
Secteur Bridge-Bonaventure**

Juin 2023

Chambre de commerce de Montréal Centre Sud Ouest

410, avenue Lafleur, bureau 32,

LaSalle, H8R 3H6

Tél. : 514-365-4575 | Téléc. : 514-365-0487

Courriel : info@cccsom.ca

Site Web : www.cccsom.ca



PRÉAMBULE

Fondée en 1952, la Chambre de commerce de Montréal Centre Sud Ouest (CCCSOM) dessert le territoire de huit arrondissements de l'île de Montréal : Lachine, LaSalle, Verdun, Le Sud-Ouest, Ville-Marie, Plateau-Mont-Royal, Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce et Outremont et quatre villes liées : Hampstead, Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest et Westmount.

La CCCSOM croit qu'en prenant soin de ses membres, elle veille à leur essor économique ainsi qu'au bien-être général de sa communauté d'affaires. Sa fierté est de voir les entreprises ou organisations de sa communauté rayonner et grandir. Sa mission est de doter la communauté d'affaires de son territoire d'un écosystème dynamique qui permet aux entreprises, organismes et travailleurs autonomes d'aller à la rencontre les uns des autres, de s'entraider, de prospérer et de rayonner.

La CCCSOM s'implique donc régulièrement dans les dossiers d'intérêt public qui auront un impact sur les activités de ses membres et sur l'épanouissement de leur entreprise. De plus, elle s'affiche comme un partenaire de premier plan dans des décisions d'ordre socio-économique de la région. C'est chargé de ce rôle que la CCCSOM s'adresse aujourd'hui à l'OCPM pour les consultations publiques visant le développement du secteur Bridge-Bonaventure.



CONTEXTE

Le secteur Bridge-Bonaventure est un secteur en recherche d'identité. Porte d'entrée de la Ville, il devrait être une fenêtre sur la vitalité économique montréalaise par les activités qu'on y trouvera et les points de vue qu'il offrira sur la Ville.

Les orientations et choix qui seront faits pour la planification du secteur Bridge-Bonaventure influenceront la façon dont il évoluera. **Il apparaît donc essentiel que cette évolution se fasse en continuité des démarches entreprises par le passé et que les projets à développer soutiennent le dynamisme local et les efforts consentis par le milieu des affaires du Sud-Ouest de Montréal. En ce sens, le redéveloppement du secteur doit d'abord encourager l'économie locale et la création d'emplois.**



L'IMPORTANCE DE LA RICHESSE DU SECTEUR

- Valorisation du potentiel paysager, de la richesse historique et patrimoniale du secteur
- Identification de bâtiments repères dans le secteur (industrie, commerce, culture)
- Respect de la hauteur des bâtiments (max 35 mètres) évitant des accidents dans la trame
- Création d'un circuit d'espaces publics emblématiques reflétant l'Esprit du territoire
- Développement d'une offre touristique par la création d'un pôle culturel (Quartier des artisans)
- Création de lieux de patrimoine pédagogique (musée, biodiversité, industrie manufacturière)

LA CONSOLIDATION DU SECTEUR D'EMPLOI

- Garder le secteur Pointe-St-Charles Nord dédié uniquement à l'emploi afin de protéger les entreprises et emplois existants
- Consolider les activités économiques par secteur et développer dans la continuité du corridor d'innovation créé avec le Canal Lachine 4.0
- Développer un créneau de recherche et d'innovation pour le secteur tel que les technologies propres
- Développer la production industrielle légère, agroalimentaire et artisanale
- Créer un lien d'activités avec les quartiers environnants grâce au bassin d'emploi, pôle d'innovation
- Aménager le domaine public pour attirer des entreprises à haut taux d'employabilité
- Émergence d'un pôle d'emploi et d'activités complémentaires; culture et commerce de proximité

LE TRANSPORT UN ENJEU DE TAILLE

- Améliorer l'offre et les installations de transports collectifs
- Ouverture d'une station du Réseau express métropolitain - REM
- Connexion du pont Victoria à l'autoroute Bonaventure afin de réduire la circulation de transit
- Développement du réseau de transport actif incluant une vision stationnement auto-vélo partagé
- Création d'un parc riverain avec des corridors verts reliant Verdun, le Sud-Ouest et le Vieux-Montréal

LE CITOYEN AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

- Développer le territoire en favorisant le « work, live and play » de ses habitants.
- Favoriser la mixité des bâtiments pour encourager le travail à proximité du lieu de résidence.
- Privilégier la cohésion sociale et le maintien de la population à faible et modeste revenu en évitant la spéculation immobilière qui permettra l'implantation de commerce de proximité et des services publics en favorisant le transport actif à distance de marche
- Création d'un regroupement concertation citoyens, entreprises, promoteurs afin de s'assurer de la mixité des bâtiments et des usages sans exagération
- Prévoir des équipements et services pour les citoyens tels que des écoles et équipements collectifs (culturels, communautaires, sportifs)
- Créer des aménagements autour de la biodiversité avec jardins nourriciers et partagés



CONCLUSION

La CCCSOM prend donc position à nouveau aujourd'hui afin de réaffirmer ses recommandations avec précisions à l'OCPM à titre d'actrice du milieu souhaitant une croissance économique saine du secteur. Ces orientations, si elles sont mises de l'avant dans une perspective visant à transformer l'image du secteur, à mieux l'intégrer au reste de la Ville, à créer une porte d'entrée sur une ville innovante, participeront à la création d'emplois et soutiendront l'économie locale et l'amélioration de la qualité de vie de la population de Pointe-Saint-Charles.

Marie-Josée Therrien

Marie-Josée Therrien

Présidente, CCCSOM



Anne-Marie Lelièvre

Directrice générale, CCCSOM

